

le boulimique a été amené à se contenter de la moitié ou du tiers des aliments qu'il ingurgitait auparavant, cette sollicitation de l'estomac disparaît et, au lieu de faiblesse, il éprouve une sensation de vigueur accrue. Certaines habitudes nationales de polyphagie favorisent cette confusion préjudiciable; elle est surtout commune chez les campagnards, qui, réduits à une nourriture presque exclusivement végétale, compensent la quantité par la qualité et en arrivent à rechercher cette sensation de plénitude comme d'autres recherchent les satisfactions plus élégantes et plus épicuriennes du palais. Au reste, nous maintenons que la terre est peuplée de boulimiques et que l'homme qui n'est pas bridé par la nécessité mange beaucoup plus qu'il ne conviendrait pour conserver sa santé et ses forces.

L'obligation de maintenir les malades dans les limites de l'alimentation qui convient à leur état se dresse à chaque pas de la pratique, et les malades, partisans inconscients de la doctrine de Brown sur la *faiblesse directe*, ne voient, pour restaurer leurs forces, d'autre moyen qu'une alimentation abondante. Il faut savoir résister à ces exigences déraisonnables, qui sont une cause si habituelle de rechutes et d'accidents graves.

Existe-t-il des médicaments *hyporexiques*, c'est-à-dire susceptibles d'éteindre ou d'émousser l'appétit? On n'en saurait douter, et les boissons tièdes et fades, les antispasmodiques divers, l'opium à petite dose, les substances émétiques graduées de façon à maintenir leur action sur les limites de l'état nauséux (tartre stibié, ipéca, etc.), constituent des moyens que, dans quelques cas, on pourrait opposer à la boulimie. Mais il y a surtout un régime *anorexique*, basé principalement sur le peu de variété et le peu de sapidité des aliments. Il serait possible que la répétition prolongée du même aliment, éteignant l'appétit du palais pour ne laisser subsister que celui de la nutrition, atteignît convenablement ce but. Je pose en principe que, dans le régime apéritif ou hyperorexique, le sel doit être substitué au sucre; dans le régime hyporexique, au contraire, le sucre doit être le conditionnement principal.

Reconnaissons bien vite qu'autant l'indication d'exciter l'appétit est usuelle en médecine, autant celle de l'émousser est au contraire exceptionnelle; mais enfin elle peut se présenter, et le traitement des anévrysmes par la méthode de Valsava, celui d'une polysarcie compromettant la santé, trouveraient dans ces moyens un auxiliaire d'une réelle utilité.

## ARTICLE II.—DÉPRESSEURS DE LA SOIF

(Hypodipsiques)

S'il est plus souvent indiqué en médecine de stimuler l'appétit alimentaire que de le calmer, l'inverse se constate pour la soif, et tous les médicaments qui s'adressent à cet appétit organique n'ont qu'un but: en réduire les manifestations.

La soif est, en effet, la croix des malades, comme le disait énergiquement de Haën: «*illa aegrorum crux*» (Antonii de Haën, *Ratio medendi*; Parisiis, M DCC LXXI, tom. I<sup>er</sup>, p. 6), et elle constitue très-habituellement pour eux un supplice qui s'ajoute à leurs autres souffrances. De plus, la nécessité impérieuse, et trop souvent nécessaire, de mesurer la quantité des boissons et quelquefois même, comme dans la *xérophagie* ou *diète sèche*, de les réduire au minimum, rendrait bien désirable l'acquisition de médicaments *désaltérants* ou *hypodipsiques* d'une action assez sûre.

## § 1. — Médicaments propres à diminuer la soif

Nous ne sommes certainement pas très-riches en médicaments propres à remplir cette indication, qui est posée journellement dans le traitement de la glycosurie, de la polyurie, des hydrophisies diverses. Cependant la thérapeutique n'est pas complètement dépourvue sous ce rapport.

L'opium, la valériane, le camphre, les mercuriaux, le sel de prunelle, constituent l'inventaire de nos ressources à ce point de vue.

1° *Opium*. — L'opium émousse l'appétit et paraît exercer sur la soif une action analogue, d'où son emploi dans la polydipsie et dans le diabète sucré. Agit-il par une action directe sur ce besoin organique ou plutôt sur la partie du système nerveux qui y préside, ou bien ne domine-t-il la soif qu'en restreignant les autres sécrétions, la sécrétion urinaire en particulier, ce qui est l'un des caractères de son action physiologique, comme Balthasar Tralles l'a expressément reconnu dans ce passage de son *Traité sur l'Opium*: «*Opium diaphoresim movet, alias verò serosas compescit.*» Les Anglais emploient très-habituellement l'opium à hautes doses dans le traitement du diabète sucré. L'association de l'opium aux alcalins, avec adjonction d'une diététique appropriée, constitue peut-être le traitement le moins inefficace de cette affection. La polyurie, ou diabète insipide, paraît aussi se modifier sous l'influence de ce médicament. J'y ai eu recours avec avantage